

← VIII → LE SOCIOLOGUE ET L'ÉTUDE DE TERROIR

Parler de l'apport de l'étude de terroir à l'enquête sociologique nous a amenés dès le début de cette séance à engager une fois de plus le débat sur les limites et partant, la collaboration entre géographie et sociologie. De nombreux travaux théoriques ont abordé la question, et ont tenté de situer les différentes disciplines des sciences humaines les unes par rapport aux autres, sans jamais d'ailleurs définir de frontière nette et précise, et mon propos ne sera point de revenir sur ce sujet. Dans l'approche des sociétés africaines traditionnelles, et plus particulièrement des micro-univers que constituent les sociétés villageoises, il apparaît avec évidence à quiconque est allé sur le terrain, et quels que soient les outils utilisés pour l'investigation, qu'en réalité toutes les institutions, toutes les activités, tous les problèmes sont étroitement liés, et ne s'éclairent souvent qu'à la lumière d'une connaissance globale de la société, qui implique une recherche qui ne peut être qu'interdisciplinaire. L'idée force qui se dégage en effet de l'enquête de terrain, c'est cette complémentarité entre disciplines qui oblige, de par la *totalité* si souvent soulignée du phénomène social africain, le chercheur à piétiner automatiquement, quelles que soient sa spécialité ou la manière dont il s'y prend, les plate-bandes des voisins.

Ayant moi-même comme sociologue, plus attiré d'ailleurs, de par ma formation, par l'anthropologie économique que par l'ethnologie, effectué dans l'Ouest de la Côte d'Ivoire, en zone forestière, une étude de terroir que je qualifierai de *lourde*, dans un village *guéré* de 800 habitants environ, le village de Ziombli (je ne parlerai pas ici de l'étude *curative* que j'ai faite par la suite dans un second village - le village de Sibabli -), je voudrais simplement essayer à cette réunion de vous faire part de mon expérience personnelle et tenter de répondre à deux questions :

- quel peut être l'apport de l'étude de terroir à l'enquête sociologique ?

- comment un sociologue peut-il aborder l'étude de terroir ? - et plus précisément comment ai-je moi-même abordé la question - ?

I - PREMIERE QUESTION : QUEL PEUT ETRE
L'APPORT DE L'ETUDE DE TERROIR
A L'ENQUETE SOCIOLOGIQUE ?

Si nous retenons la définition du terroir proposée par G. SAUTTER et P. PELISSIER, à savoir "la portion de territoire appropriée, aménagée et utilisée par le groupe qui y réside et en tire les moyens de subsistance" (¹), il apparaît immédiatement que l'étude de cet "*espace socialisé*" intéresse autant le sociologue que le géographe, et ceci sur les plans à la fois purement sociologique, historique, démographique et économique.

1.1. Sur le plan sociologique
tout d'abord

Contrairement à ce qu'auraient peut-être tendance à imaginer les chercheurs extérieurs à la discipline, le sociologue n'est pas seulement préoccupé par la structure de parenté et l'organisation familiale - cela fut peut-être le cas pour certaines écoles - mais il essaie également, et surtout de comprendre comment les différents groupements qui constituent une même communauté de résidence vivent côte à côte et quels sont les problèmes que pose cette coexistence. Et pour ce faire, il est absolument indispensable qu'il sache *comment ces groupements se projettent dans l'espace* (même l'étude de parenté est tributaire de cette connaissance) : y a-t-il inter-pénétration ou simplement juxtaposition ? Quels sont les clivages sociaux révélés par cette projection ? selon quelles règles l'espace est-il aménagé et la terre est-elle partagée ? de quelle nature est le lien que le paysan entretient avec la terre ? y a-t-il "enracinement" ou l'attachement n'est-il que superficiel ? comment se présente l'habitat ? etc... etc...

1.2. Sur le plan historique ensuite

Le levé topographique, par l'exploration systématique du territoire villageois qu'il impose, permet très souvent de suivre la communauté villageoise dans ses pérégrinations successives du premier lieu d'implantation à l'emplacement occupé actuellement. Les vestiges éventuellement fournis par les différents sites habités, ou simplement les traditions orales s'y référant, peuvent contribuer grandement sinon à dater, du moins à rattacher approximativement ces déplacements à une conjoncture (guerre, épidémie, pression démographique, mouvement migratoire, etc...), locale ou plus générale.

(¹) G. SAUTTER et P. PELISSIER : "Pour un atlas des terroirs africains". Dans L'Homme. Revue française d'anthropologie. Janvier-Avril 1964. Page 57.

connue. Ce n'est qu'en refaisant pas à pas sur le terrain l'itinéraire emprunté au fil des générations par les habitants du village qu'il est possible de reconstituer et de comprendre leur histoire.

1.3. Sur le plan démographique en troisième lieu

La reproduction cartographique à laquelle aboutit le levé de terrain permet de calculer d'une manière précise, compte tenu des méthodes culturales en vigueur (durée notamment de la jachère), le rapport terre-hommes. Certains auteurs font même de l'étude de ce rapport l'objet de la sociologie. Pour le sociologue, soucieux du devenir de la société qu'il étudie, c'est là en effet une tâche primordiale. Seule une connaissance exacte de cette pression démographique l'autorisera éventuellement à tirer le signal d'alarme et, pour éviter la "rupture", à inciter la population soit directement, soit par le canal des pouvoirs publics, à introduire de nouvelles techniques de culture.

1.4. Sur le plan économique enfin

Les résultats chiffrés que fournissent les mesures de parcelles, de densité et de rendement, combinés avec des relevés de budgets familiaux, de temps de travaux et de menus, permettent le cas échéant de déceler sans ambiguïté ce qui ne va pas, en d'autres termes la nature des goulots d'étranglement. Or nombre de "crises" ne s'expliquent qu'à la lumière d'un tel apport.

2 - SECONDE QUESTION : COMMENT LE SOCIOLOGUE PEUT-IL ABORDER L'ETUDE DU TERROIR ?

D'une manière générale le sociologue, de par sa formation, n'est absolument pas préparé à l'étude de terroir. Celle-ci exige en effet la mise en oeuvre de techniques d'investigation qui demeurent l'apanage du géographe; levé de terrain, confection de cartes et de graphiques, travaux de photo-interprétation, analyses pédologiques, mesures de densité et de rendement, etc...; techniques que non seulement le sociologue ne connaît pas ou ne maîtrise que très imparfaitement, mais qui en plus, requièrent d'importants moyens financiers.

J'ai quelque hésitation à parler de la manière dont moi-même j'ai abordé le problème depuis l'intervention de J. HURAUULT, et la discussion qui s'en est suivie sur les aspects quantitatifs de l'étude de terroir. L'exposé de ma démarche suscitera certainement de nombreuses critiques, et

probablement me reprochera-t-on d'avoir trop largement empiété sur une discipline qui n'est pas la mienne, sans avoir la formation technique requise. Je voudrais simplement vous faire part ici de la manière dont j'ai procédé d'une part pour faire le levé de mon terroir, d'autre part pour réunir les données quantitatives qu'il me paraissait indispensable de réunir pour donner à mon étude, et partant à l'ensemble de mon enquête sociologique, un contenu plus valable.

2.1. Le levé de terrain

J. HURAUULT a tenté de nous convaincre hier, avec une persuasion telle qu'une fois de plus je me sens un peu gêné de parler de la manière dont j'ai établi le plan de mon terroir, de l'absolue nécessité de faire le levé de terrain à partir des données de la couverture photographique aérienne. Je ne discuterai certes pas la technique préconisée par J. HURAUULT.

Une fois ma zone d'enquête définie, et avant de me rendre sur le terrain, j'ai fait, comme le font beaucoup de chercheurs, le classique détour par Saint-Mandé, et me suis fait consciencieusement acquérir par l'ORSTOM les photos aériennes à 1/50.000 constituant la couverture de la région que j'allais étudier. J'ai peut-être eu le tort de n'avoir pas songé à les faire agrandir à 1/5.000, (de toute façon cela m'aurait probablement été refusé, étant donné que d'une part cela coûtait très cher, d'autre part cela débordait le cadre de ma recherche qui devait être en principe de sociologie), toujours est-il que vu la densité de la couverture végétale de la zone où j'effectuais mon enquête, peut-être aussi en raison de mon peu de formation en ce domaine, ces documents m'étaient absolument illisibles. La seule donnée que je pus utiliser fut le tracé du Cavally, rivière qui constitue la limite orientale de mon terroir.

J. HURAUULT me dira que c'est là une base bien maigre pour un levé de terrain. C'est pourtant à partir de ce tracé, agrandi à 1/5.000, que je suis parti par la méthode du cheminement, pour établir le canevas de base : pistes principales, habitat, réseau hydrographique, limites du terroir. La technique utilisée, à la fois pour l'établissement de ce canevas et la mesure des parcelles, fut la suivante : levé à la boussole et au topofil, puis report sur le papier au rapporteur et au double-décimètre des azimuts magnétiques et des distances. La mesure des parcelles fut confiée à un enquêteur préalablement entraîné au maniement de la boussole, assisté de deux manoeuvres chargés du layonnage (une telle équipe est susceptible de lever en moyenne 4 à 5 parcelles par jour); quant au report sur le plan, je m'en suis toujours occupé personnellement. L'application de cette méthode m'a permis d'effectuer le levé du terroir de Ziombli en moins de 5 mois. Ajoutons enfin que pour chaque parcelle une fiche signalétique fut établie, portant les renseignements classiques : propriétaires ou exploitant, superficie, situation, durée de la jachère, etc...

2.2. La collecte des autres données quantitatives

Mon étude de terroir, parallèlement ou postérieurement au levé de terrain, fut assortie d'une série d'autres enquêtes de type quantitatif, portant sur les rendements, les temps de travaux, les budgets familiaux, les menus.

2.2.1. Les rendements

La technique utilisée pour mesurer les rendements fut la suivante. Une fois le levé de terrain terminé, je fis appel à un ami agronome de l'ORSTOM, Didier PICARD, qui vint passer quinze jours avec moi à Ziombli, creusa de nombreux trous, fit encore de plus nombreux sondages à la tarière, analysa les échantillons prélevés en laboratoire, et me fournit une carte détaillée des sols du terroir.

A partir de ces données et sur la base d'un sondage portant sur 20% des parcelles, j'installais mes carrés de densité, carrés de 5 mètres sur 5 mètres. Pour éviter les nombreux problèmes soulevés par l'exposé de TISSANDIER sur le choix des emplacements, sur l'époque la plus propice à la délimitation des carrés, etc..., j'ai procédé de la manière suivante, qui à mon avis laissait bien la part qui lui revenait au hasard. Au moment de la récolte je me portais, en fonction des zones de mûrissement du riz et sans prévenir personne, dans telle ou telle partie du terroir, où j'étais sûr de trouver quelqu'un. J'installais mon carré à l'endroit même où se trouvait l'équipe des récolteurs (celle-ci pouvait aussi bien se trouver en bordure qu'au centre de la parcelle), je faisais couper le riz en ma présence, effectuais une première pesée du paddy, demandais ensuite à la propriétaire de ramener les bottes au village, de les faire sécher, de procéder au décorticage, puis de soumettre le riz ainsi décortiqué et prêt à la consommation à une nouvelle pesée. Je ne fus à aucun moment déçu par les résultats, qui furent toujours en concordance avec les pesées brutes de paddy.

En ce qui concerne les cultures associées, mais généralement déjà récolté, manioc encore vert, petits légumes et condiments, ma méthode fut encore plus empirique. Pour le maïs, je procédais au comptage des pieds (ce qui est facile), pour le manioc au comptage des plants, pour les autres produits à un inventaire exhaustif. L'application de coefficients calculés par ailleurs permettait facilement d'établir l'importance approximative de chaque produit.

2.2.2. Les temps de travaux

Mon enquête "budget-temps" porta sur un échantillon de 7 "unités" choisies en fonction du rang social, de l'âge et du statut matrimonial de leur chef, soit un total de 26 personnes (7 hommes et 19 femmes) réparties comme suit :

- 1 chef de lignage, de 55 à 65 ans, ayant 5 femmes ;
- 1 homme de 45 à 55 ans, ayant 4 femmes ;
- 1 homme de 35 à 45 ans, ayant 2 femmes ;
- 1 homme de 25 à 35 ans, monogame ;
- 1 homme de moins de 30 ans, célibataire ;
- 1 homme de 43 ans, 4 femmes, occupant de par son instruction une place privilégiée au sein du village.

L'unité de mesure retenue fut la demi-journée, et le cycle d'observation d'une année complète.

2.2.3. Les budgets familiaux

L'enquête ne porta plus ici que sur 4 unités, à notre avis représentatives des principaux cas existant au village :

- Le chef de lignage précédent avec ses 5 femmes ;
- L'homme de 43 ans, 4 femmes, occupant de par son instruction une place privilégiée au sein du village ;
- 1 homme d'une quarantaine d'années, 2 femmes, "ménage moyen type" du village ;
- 1 monogame.

Les relevés portèrent également sur un cycle annuel complet, avec un passage quotidien, tous les soirs, dans chaque unité. Le questionnaire (un par unité et par jour) comprenait deux parties :

- une partie pour les opérations "monétaires", avec une colonne "entrées" et une colonne "sorties", pour chaque personne, ainsi que la description de l'opération ;
- une partie pour les opérations de troc : produit contre produit, service contre produit, produit contre service.

2.2.4. Les menus

L'enquête alimentaire fut menée sur le même échantillon que le précédent. Elle consistait à noter chaque soir, sur des carnets, le menu des différents repas du jour, et l'heure à laquelle ils avaient été pris. Cela me permit, lors du dépouillement, de procéder à l'établissement de menus-types, puis d'effectuer des pesées d'aliments.



La synthèse de toutes ces enquêtes, qui ne prennent évidemment leur signification véritable que rapprochées les unes des autres, n'a pas encore été faite. Je suis sûr qu'elle éclairera les mécanismes de fonctionnement de la société villageoise guéré actuelle d'une lumière nouvelle, et que la connaissance qu'elle apporte serait à même de permettre aux autorités locales, soucieuses du développement des communautés rurales, d'élaborer une politique d'intervention à la fois plus réaliste, plus efficace, et plus rationnelle.